

SYNERGIE MONEGASQUE

COUP DE CŒUR / COUP DE GUEULE - MARDI 2 JUIN 2009

Le groupe a appris par Monaco-Matin que deux membres de l'association SYNERGIE MONEGASQUE étaient les fondateurs de la **Franc-maçonnerie à Monaco** et s'est interrogé sur l'incidence sur son activité associative.

Les membres concernés ont précisé que leur démarche relevait de leur vie privée et que tout lien ou influence dans l'activité politique était interdite et intolérable.

Le groupe, a considéré qu'il n'y avait aucune raison que ça change dans la façon de penser ou de fonctionner, puisqu'il n'y avait jamais eu d'incidence jusqu'à présent et qu'aucun n'avaient jamais parlé de cette appartenance ; il n'y avait donc aucune raison que ça change dans la façon de penser ou de fonctionner.

Le groupe a rappelé qu'il appartenait à un mouvement tolérant, qui respecte que chacun ait sa vie privée et qui adore ceux qui ont des convictions personnelles et qui défendent des valeurs.

Certains ont tenu à préciser pour éviter toute ambiguïté, que ce n'est pas parce que deux membres sont franc maçons, que d'autres le sont aussi.

Nous sommes très satisfaits de la création d'une « **COMMISSION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE L'ORIENTATION DES DIPLOMES (CNESOD) »** pour faciliter l'insertion des jeunes monégasques diplômés de retour dans leur pays...

Cette initiative prouve bien que depuis des décennies, et depuis la création de « *l'Association des jeunes Monégasques* », qui avait initialement cette vocation, rien n'a avancé ; comme les élus du Conseil National, nous connaissons bon nombre de jeunes monégasques qui sont découragés lorsqu'ils cherchent à employer leurs compétences pour travailler à Monaco ;

C'est un parcours du combattant dans le secteur privé et l'on se demande si le vivier de la fonction publique est une solution ou un outil de résignation, sauf pour ceux qui se sentent capables d'être formatés pour la technocratie ou qui ont échappé à la tentation de devenir croupiers.

Espérons que cette commission se penche sur un moyen d'insertion que SYNERGIE MONEGASQUE a toujours défendu, comme l'on fait aussi des candidats aux élections et des élus :

Il faut anticiper en évaluant dans le public et dans le privé, grâce à la collaboration des chefs d'entreprise et des services de l'Etat, les organigrammes qui mettraient en évidence les futurs besoins et les remplacements des personnes en départ à la retraite ; ainsi l'orientation pourrait se faire pour les demandeurs d'emploi monégasques, en fonction des goûts, des capacités et des possibilités de recrutement.

Rendez vous dans 10 ans pour le demander...encore !

En ce qui concerne la tutelle :

A SYNERGIE nous sommes lucides et avons senti que le choix de la tutelle dépendait plutôt de la personne avec qui le Conseil National avait envie de travailler ; donc Madame LAMBIN BERTI ou Monsieur CAMPANA.

Les jeunes monégasques à insérer ne sont pas des handicapés, des assistés ou des malades ; ils ne relèvent donc pas du Département des Affaires Sociales, même si la notion de jeune en difficulté peut être étendue à une notion sociale.

Il nous paraît objectivement et impartialement logique que cette démarche concerne l'Education Nationale et la jeunesse, donc le Département de l'Intérieur.

Voilà encore un rapport de pouvoir entre le Conseil National et le Gouvernement Princier ; qui va céder ? Faudra- il encore une intervention du Souverain ?

PROJET DE LOI CONTRE LE BLANCHIMENT / FRAUDE FISCALE :

Le nouveau projet de loi contre le blanchiment d'argent qui devrait bientôt être voté par le Conseil National ne devrait déranger quiconque et conformément aux standards Européens, favorisera la reconnaissance des efforts de Monaco, dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.

Il en sera tout autrement si pour satisfaire l'OCDE, le Gouvernement déposait au Conseil National un projet de loi pour lutter contre la « fraude fiscale » des « non résidents ».

Compte tenu des conséquences pour la place bancaire en raison de la fermeture de compte de « non résidents », les élus se trouveraient confrontés à un sérieux dilemme au moment du vote : préserver la place bancaire ou se donner les moyens d'être admis sur la liste blanche ?

QUE FAIRE DE L'ABUS DE BOISSONS ALCOOLISEES... SANS BOISSON AU CONSEIL NATIONAL :

Nous avons partagé quelques inquiétudes en raison de la contradiction, entre la publicité et l'engouement pour les bars et lieux de loisirs où les jeunes consomment de l'alcool, pas toujours modérément, et même par des mineurs, et la volonté du Gouvernement, du Conseil national et bien d'autres, de mener des campagnes pour éviter la consommation d'alcool par les jeunes.

Ainsi par exemple des lycéens proposent « *d'organiser des opérations coup de poing largement médiatisées, avec des contrôles systématiques et dissuasifs des véhicules, avec éthylo-test, à des endroits stratégiques de la vie monégasque* ».

Entend- on par véhicule, également les 2 roues, largement utilisés par les jeunes ?

On suppose que ce ne seront pas les jeunes qui feront les opérations « *coup de poing* » afin qu'ils évitent de se frapper entre eux ; en plus, les buveurs d'eau minérale risquent de se faire démolir par la majorité, imprégnée de bière et de boissons alcoolisées !

Qui va gagner dans la préservation de la « vie monégasque », l'économie ou la morale ?

LES COMMERCANTS DU ROCHER

Comme ceux de la rue de la Turbie, on s'aperçoit qu'ils sont pénalisés à la fin des travaux !

Pourquoi attendre chaque fois la fin des travaux pour réagir ?

Pourquoi une concertation n'est elle pas engagée avant de faire subir les nuisances pour apporter dès le début réparation et compensation au préjudice causé ?

ACQUISITION DE LA NATIONALITE : PROJET SUR LEGALITE HOMMES – FEMMES :

Ne nous méprenons pas, malgré ce titre accrocheur et démagogique, comme ce fut le cas pour « *l'accession à la propriété* », il ne s'agit pas d'une égalité au sens de la transmission de la nationalité ou de tous les droits.

Afin d'éviter tout malentendu et de ramener le principe de ce grand projet d'égalité, à la réalité, il s'agit seulement, dans le cadre de l'acquisition de la nationalité monégasques de supprimer la différence entre l'obtention en 5 ans de mariage pour les femmes, alors que les hommes l'ont après 10 ans.

Pour supprimer cette discrimination, attendront-ils tous 5 ans ou 10 ans ?

Pour limiter les mariages blancs... notamment avec les chaleureuses filles de l'Est qui font craquer nos jeunes compatriotes noctambules à la recherche de leur âme sœur !

TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST CONTENT :

En début d'année budgétaire le Gouvernement déclarait que l'économie monégasque était en pleine forme face à la crise ; depuis :
L'hôtellerie a gravement souffert pendant plusieurs mois ;
Des industries et des commerçants sont sérieusement en difficulté ;
L'immobilier en panne enregistre une perte de presque 40% ;
la consommation est en baisse,
etc..... etc....

Alors, comment ne pouvait- on pas imaginer cela, même si Monaco résiste mieux à la crise que d'autres pays.

Y aura-t-il des restrictions, des coupes budgétaires, des blocages de subvention lors de l'examen du budget rectificatif ?
Théoriquement non, puisque tout allait bien !

Eh bien, à SYNERGIE, nous pensons que ce sera OUI !

MONACO TELECOM , BAISSÉ DU PRIX DE L'INTERNET HAUT DEBIT DE 39 € à 29,90€ :
Coup de cœur pour SYNERGIE

Mais un tuyau pour ceux qui l'ignorent ; vérifiez que votre « modem » supporte 15 méga, car sinon Monaco Telecom , ne prendra pas le risque de modifier votre débit et vous continuerez à payer 39 € ;

Publicité incomplète ?

BAISSE DE LA T.V.A. POUR LA RESTAURATION :

Nous nous interrogeons si les prix des consommations et de la nourriture vont vraiment baisser à Monaco, après le changement du taux de la T.V.A, ou si des commerçants vont en profiter pour se « gaver » ? Il en dépend de l'image de Monaco, surtout auprès des touristes cet été ; elle n'a pas été favorable pendant le Grand Prix à cause des excès !

Au 8 juin 2009 : Nous souhaitons un bon rétablissement à la Princesse Charlotte, à la suite de son accident en Italie.